FORMATION

Expertise des préjudices immatériels et marchandises

- Contenu de la Formation
- Présentation et objectifs pédagogiques
- 5 jours de formation (35 heures) en présentiel

TARIF

Tarif public par personne
et par jour : **570 € HT**
Tarif préférentiel, partenaire, adhérent FEDEA > nous consulter

LIEU

FEDEA Conseil et Formation
37 rue Catherine de la Rochefoucauld
75009 Paris

www.fedea.eu

fedea
CONSEIL & FORMATION

FORMATION

Expertise des préjudices immatériels et marchandises

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

Public visé >> Expert en assurance dommages aux biens et responsabilités IARD (non-auto)
Prérequis : Expert en assurance dommages aux biens et responsabilités justifiant au moins deux années d'expérience dans le métier d'expert en assurance et ayant, idéalement, une première approche de l'évaluation des préjudices immatériels et/ou marchandises.

Métier ciblé >> **Expert en assurance dommages aux biens et responsabilités**

Expert sollicité dans les risques professionnels et d'entreprises afin de chiffrer les préjudices immatériels (perte d'exploitation, évaluation des marchandises, valeur vénale) consécutivement à un sinistre emportant capacité à trouver des solutions contribuant à en réduire les conséquences en appliquant les règles (contractuelles, juridiques, comptables…) adaptées.

Moyens pédagogiques et techniques

La formation en présentiel intègre des pédagogies interactives facilitant l'ancrage des connaissances.
Elle favorise également le partage entre pairs.
Le corps enseignant est composé de professionnels reconnus, tels que : Experts Certifiés, Agréés et/ou Qualifiés, Expert-comptable, Ingénieur de bureau d'études.
Les pédagogies exposées sont illustrées par l'étude de cas pratiques, cas vécus et/ou simulations. Des supports de cours sont remis aux stagiaires.

Principaux objectifs

- Consolider ses connaissances dans les méthodes d'évaluation des dommages économiques et financiers (notamment concernant les dommages sur marchandises et les pertes d'exploitation),
- Renforcer son savoir-faire en matière de diagnostics financiers et d'évaluations d'entreprises.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques… Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Accessibilité

Chaque situation étant unique, toute personne étant en situation de handicap est invitée à se signaler par retour de mail afin qu'un accueil adapté lui soit proposé.

FORMATION

Expertise des préjudices immatériels et marchandises

PROGRAMME DE LA FORMATION

Lundi 20 avril 2026 **(09h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30)**

Laurent Cotard
Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes

➔Fondamentaux de la comptabilité applicables à l'expertise

Documents comptables et terminologie

- comptabilité générale,
- comptabilité analytique,
- documents annexes,
- norme IRFS.

Analyse financière

- le bilan,
- le compte de résultat,
- les ratios.

Cas pratiques

Mardi 21 avril 2026 **(09h00 à 12h30 / 14h00 à 17h00)**

Georges Besso,
Expert Ingénieur Arts et Métiers certifié EEA,
Certifié EEA Préjudices immatériels et Marchandises

➔Pertes d'exploitation et assurances

- Conditions générales perte d'exploitation au travers d'un cas pratique
  - définition de la garantie,
  - évaluation de dommages – indemnité,
  - obligations en cas de sinistre.

- Extensions de garanties.
- Autres types de conditions générales.

FORMATION

Expertise des préjudices immatériels et marchandises

Mercredi 22 avril 2026 **(09h00 à 12h30 / 13h30 à 17h00)**

Yanis DIALLO, Expert marchandises pertes d'exploitation
Certifié EEA préjudices immatériels et marchandises

➔Marchandises – Valeurs Vénales

- Marchandises et assurance.
- Valorisation des stocks (comptablement et contractuellement).
- Evaluation du stock sinistré.
- Différents types d'assurances des marchandises.
- Marchandises aux tiers.
- Les conventions d'assurances.
- Marchandises et vérification du risque.
- Valeurs vénales de fonds de commerce.

Jeudi 23 avril 2026 **(09h00 à 12h00 / 13h00 à 17h00)**

Yanis DIALLO, Expert marchandises pertes d'exploitation
Certifié EEA préjudices immatériels et marchandises

➔Autres préjudices immatériels

- Conséquences financières de la RC industrielle.
- RC professionnelle et régimes particuliers (professions non salariées).
- Autres risques (fraude, risques spéciaux).
- Préjudices économiques (notamment après accidents corporels).
- L'Expert et la fraude (exemples, outils de détection, bonnes pratiques).
- Contrefaçon et image de marque.

➔Les carences en perte d'exploitation

Les risques de carences

- Différentes carences dans l'univers économique ;
  - carences de fournisseurs
  - carences de clientèle
  - carences latérales
- Quelques définitions ;
- Quelle couverture par les Assureurs ?
- Sinistres de carence : quelle expertise ? (identifications et simulations)

FORMATION

Expertise des préjudices immatériels et marchandises

Vendredi 24 avril 2026 **(08h30 à 12h30 / 13h30 à 16h30)**

Georges Besso, Expert Ingénieur Arts et Métiers,
certifié EEA Certifié EEA Préjudices immatériels et Marchandises
Sylvain Duclay, Ingénieur Arts et Métiers
Expert Certifié EEAG et EEAS Matériels et installations, Préjudices économiques et marchandises

➔Pertes d'exploitation et Marchandises

- Etudes de cas.
- Séance de questions/réponses.